

SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

Bulletin municipal - Janvier 2015



Edito

Le 23 mars dernier nous avons élu une nouvelle équipe. Elle s'inscrit dans la continuité du travail mené par Marcel Mottais. Nous ne saurons assez le remercier pour le travail entrepris pendant ses trois mandats.

Ayons également une pensée particulière pour nos anciens maires qui nous ont quittés récemment : Maurice Le Blanc, et Norbert Pannetier.

Jocelyne Larcenet quitte bientôt notre commune ... et le Conseil municipal : merci à elle pour tout le travail de proximité qu'elle a effectué toutes ces années. Christian Le Blanc lui succède en tant que premier adjoint et Antoine Josset et Valérie Liberprey viennent renforcer l'équipe des adjoints.

Saint-Pierre-sur-Erve est un village où il fait bon vivre et que nous apprécions pour ses habitants et pour son environnement.

Un merci particulier au personnel communal ou intercommunal, ainsi qu'aux bénévoles de nos associations : Comité d'Animation, Patchwork, moulin de Gô, chapelle Saint Sylvain...

Notre école où le dévouement de tout le personnel et la taille humaine y permettent un enseignement de grande qualité nous est précieuse.

Les services de la 3C contribuent à notre qualité de vie.

Mais tout cela est fragile ! Nous sommes la plus petite commune de la Communauté de Communes des Coëvrons, l'Education Nationale souhaite des regroupements d'école, l'Etat encourage les regroupements de communes. Ses dotations financières diminuent.

Pour préserver tout cela, il est indispensable que notre population s'accroisse ! Votre municipalité s'y emploie : nous commercialiserons ce mois-ci les trois parcelles du lotissement des 2 chênes, permettant ainsi d'accueillir trois nouvelles familles ; nous lançons le 21 Février avec l'expertise du Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) une opération de revitalisation du centre bourg. Cette opération permettra à tous les propriétaires d'une maison dans le bourg de bénéficier de conseils d'expert pour valoriser leur patrimoine et le rendre plus attractif.

Par ailleurs débute ce mois-ci notre recensement, c'est une opération très importante pour notre

commune car c'est sur le nombre d'habitants recensés que sont calculées les dotations de l'Etat. Soyez donc vigilants à vous faire recenser et à bien déclarer tout le monde !!

Dans cette période incertaine, notre solidarité et notre entraide sont plus importants que jamais. C'est dans cet état d'esprit qu'avec tout le Conseil municipal, j'adresse à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de bonheur et de réussite pour cette année 2015.

François Delatouche Maire

SOMMAIRE

EDITO PAGE 1

VIE LOCALE PAGE 2

ENVIRONNEMENT PAGE 6

ECONOMIE PAGE 8

COMMUNICATION PAGE 12

INTERCOMMUNALITÉ PAGE 14

INFOS PRATIQUES PAGE 16



Petite Cité de Caractère

Etat-civil

2014



Naissances

Axel PAILLARD né le 12 mars 2014 à Laval (Mayenne)

Nolwenn PANNETIER née le 15 mars 2014 à Laval ((Mayenne)

Yaël DUCREUX né le 24 avril 2014 à Laval (Mayenne)

Arthur LEVEILLÉ né le 4 octobre 2014 à Laval (Mayenne)

Mariage

Stéphane PANNETIER et Céline MÉTAIRIE mariés le 12 juillet 2014 à St Pierre sur Erve (Mayenne)

Décès

Jean-Michel DUBRAY décédé le 17/04/2014

Amédée MARCHAND décédé le 14/09/2014

Maurice LE BLANC décédé le 7/11/2014

Norbert PANNETIER décédé le 16/12/2014

Bienvenue aux nouveaux habitants

Denis BROCHET et Catherine DREXLER domiciliés au lieu-dit « Le Haut Bois »

Adrien TELLIER résidant au 2 chemin des Grottes

Wilfrid WATTEBLED résidant au lieu-dit « La Moineterie »

Frédérique ROHSTOCK au lieu-dit « La Moineterie »

L'école : un atout pour notre village

Pour le bien-être de tous, la présence de l'école dans notre village est primordiale. Elle est le lien social le plus important à Saint-Pierre.

La fusion de deux anciens Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (R.P.I.) en un seul a été décidée il y a deux ans déjà.

Le service scolaire proposé est adapté aux besoins des familles, et reconnu de grande qualité par les parents d'élèves, les élus et l'Inspection Académique.

Le fonctionnement de ce R.P.I. éclaté est particulier. Il est réparti sur quatre communes : Saulges, Chémeré le-Roi, Thorigné-en-Charnie et Saint-Pierre-sur-Erve. Deux écoles accueillent les enfants de maternelle et proposent un service de garderie (Saint-Pierre et Chémeré), ce qui permet peu de transport pour les plus petits. Puis les élèves sont regroupés en CE1/CE2 à Saulges et en CM1/CM2 à Thorigné. L'instauration des nouveaux rythmes scolaires impose d'accueillir les élèves le mercredi matin. La problématique de l'accueil des enfants le mercredi après-midi a été résolue grâce à l'existence de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) à Chémeré-le-Roi. Les deux années passées montrent la réussite de cette fusion. Les familles s'y sont très vite adaptées. Elle permet de maintenir un service scolaire sur les quatre communes, indispensable à la vie d'un village.

La commission scolaire

Les lectures du mercredi matin de Jocelyne



Chaque mercredi matin, à 9h30, Jocelyne Larcenet vient dans notre classe pour faire une lecture suivie. Les élèves doivent se souvenir de l'histoire d'une semaine à l'autre et peuvent anticiper la suite...

Notre blog

Cette année, nous avons décidé de créer un blog pour l'école : la classe de Thorigné en Charnie et de Saulges ont déjà le leur.

Pour le consulter, rien de plus simple :

1) Taper « toutemonnee.com » dans la barre de recherche.

2) Cliquer dans « accéder » de l'espace visiteur.

3) Taper le mot de passe 998d8xt.

Ce blog est mis à jour quotidiennement ; vous y trouverez, classés par mois, tous les événements de la classe.

N'hésitez pas à aller le consulter !

Médiathèque de Vaiges

La classe s'y rend deux fois par an :

- * lecture plaisir et emprunt d'un livre.
- * animation d'Anita, la bibliothécaire : découverte d'instruments de musique et mise en instruments de l'album « La grenouille à grande bouche ».

C'est un moment important dans l'année qui permet aux enfants de découvrir le lieu et d'avoir envie d'y retourner avec leurs parents ; Anita rappelle le mode de fonctionnement, la gratuité, les animations. Il serait dommage de ne pas en profiter !

Virginie Josset

Année scolaire 2014-2015

Cette année, nous sommes vingt-et-un élèves, répartis en cinq niveaux : 2 PS1, 6 PS2, 3 MS, 2 GS et 8 CP.

Des petites jumelles italiennes, Doriana et Arianna, ont été élèves dans notre classe pendant un mois et demi mais elles sont reparties en Italie : ceci a été une expérience riche pour tout le monde : les élèves les ont bien intégrées, leur ont appris des mots pour communiquer en français et ils ont aussi appris quelques mots d'italien.



Plantation d'arbres

L'année dernière, la classe a travaillé sur un projet "recyclage du papier de classe".

Pour financer ce projet, nous avons déposé un dossier au Crédit Agricole de Vaiges dans le cadre des "Trophées de la vie locale". Nous avons reçu un prix local de 300 € puis un prix départemental de 2.000 €. Pour clore ce projet et symboliser les économies de papier, nous sommes allés avec Frédéric, l'employé municipal, planter quatre arbres sur la butte Saint-Sylvain.

Il s'agit de trois cerisiers et d'un châtaignier. Les élèves verront ces arbres grandir et pourront aller manger les cerises et les châtaignes !



Le Comité des Fêtes et d'Animation de Saint-Pierre-sur-Erve

vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2015 !



Nouvelle année et nouveau bureau pour le

Comité des Fêtes et d'Animation

Un grand merci à Catherine Lesouder, qui a conduit et animé avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie l'équipe du comité pendant toute sa présidence. Un grand merci également à Jocelyne Larcenet, notre trésorière, qui a géré avec rigueur et vigilance les comptes de notre association. La confiance, la bonne entente, le souci de travailler en étroite collaboration avec le Conseil Municipal et d'être digne de notre label Petite Cité de Caractère tout en favorisant la vie de la commune restent les maîtres-mots de la nouvelle équipe.

Antoine Josset (président), Sébastien Millet (vice-président), Laurence Combe (trésorière), Isabelle Fayet (secrétaire), Laurent Gourdin, Catherine Lesouder, Philippe Liberprey, Rolande Pannetier, Maria Vicens (membres du bureau).



Vive les bénévoles !

Votre travail en tant que bénévole et votre participation à tout événement organisé par le Comité des Fêtes et d'Animation sont utiles !!!

Nous ne pouvons rien faire sans votre aide.

Continuez à nous soutenir !

En 2015, soirée crêpes-jeux le 28 février, Journée de Caractère, Ciné-Patrimoine le 31 juillet, Fête du 15 août, Journées du Patrimoine...

Toute l'actualité du CDF sur : www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

Le Moulin de Gô

Les amis du moulin de Gô (AMGO) est une association loi 1901 créée en Août 2012 ayant pour but de défendre et revaloriser le Moulin de Gô, maintenir en état de fonctionnement l'ensemble du mécanisme hydraulique, participer à la rénovation du patrimoine et au développement du tourisme local.

Après 50 ans d'inactivité et 6 mois de travaux ...



*la roue tourne à nouveau.
Inauguration le 26 Avril 2014*

Projets pour 2015

Portes ouvertes

Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins : 20 & 21 Juin 2015

Journées « les peintres dans la rue » : 15 Août 2015

Journées Européennes du Patrimoine : 12 & 13 Septembre 2015

Remise en état des meules



*Venez visiter notre site internet
www.moulin-de-go.e-monsite.com*

Le petit mot de l'Amicale des Anciens Combattants

Les années passent et la dizaine d'Anciens Combattants d'Afrique du Nord de l'amicale se sont retrouvés, ainsi que leurs épouses, pour marquer la nouvelle années et fêter les rois en février autour de leur Président Claude TINNIERE, qui a dressé le bilan moral de l'Association.

En plus du septantième anniversaire de la libération de 1944, célébrée dans toute la France, comme chaque année, les commémorations locales ont eu lieu le 3 mai à ST Léger et en novembre à Torcé Viviers en Charnie, suivies de dépôts de fleurs aux Monuments aux Morts de la commune où une quinzaine d'habitants étaient rassemblés en mémoire de nos Anciens et autour du drapeau, symbole par excellence de notre Patrie, de notre pays.



ESCALADE – ESCULAPE



Quelques chiffres pour commencer

- 71** licenciés dont 21 adultes
- 2** salles d'escalade : Bloc à Ballée et Cordes à Grez en Bouère
- 5** séances encadrées : le mardi à Grez, les jeudi, vendredi et samedi à Ballée ; **5** encadrants dont 4 bénévoles
- 12** podiums en compétitions officielles à Ballée, Nantes et Nozay
- 5** grimpeurs de moins de 12 ans très prometteurs pour les années à venir
- 2** compétitions **internationales** organisées à Laval conjointement avec les autres clubs mayennais : **Coupe d'Europe Espoirs** en octobre 2013, **Finale de la Coupe du Monde Seniors , Open Handi-escalade** en juin 2014

- 1** championnat départemental
- 1** challenge des P'tits Bloqueurs organisé à Ballée
- 9** licences de découvertes réalisées.....et beaucoup de bénévoles

ESCALAPE CLASSÉ 113^{ÈME} SUR LE PLAN NATIONAL du classement des clubs d'escalade, sur près de 1200 clubs.

Encore des chiffres ,début de la saison 2014 / 2015

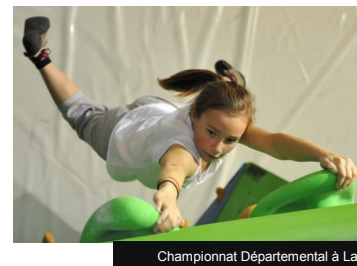
- 3** licenciés diplômés : Benoît Bourillon (**initiateur SAE**), Patricia Gautrain et Thérèse Dixneuf (**Juges de Bloc**)
- 1** nouvel encadrant bénévole : Arthur Bougeant
- 7** podiums au Championnat Départemental de Bloc à la Baconnière
- 1** page facebook consultable par tous

DATES À RETENIR

- Championnat régional de Bloc à Ballée **le 1^{er} Février 2015**
- Championnat de France de Bloc à La Baconnière **fin Mars**
- Challenge des P'tits Bloqueurs à Ballée **le 6 Juin** (matinée)
- Fête de l'escalade à Saulges **le 6 Juin** (après-midi et nocturne)
- Stage de Bloc à Fontainebleau les **13 et 14 Juin 2015**

et ... le club postule pour être organisateur du Championnat de France de Bloc en 2015/2016, à Ballée

Un grand merci à tous. Une bonne année...Et faites du sport !



Championnat Départemental à La

Création d'une association avec la 3 C

Pendant l'année, lors des diverses réunions que l'on a pu avoir entre les jeunes de Saulges, de Saint-Pierre-sur-Erve et de Thorigné-en-Charnie, nous avons décidé de monter notre **Junior Association** que l'on a appelée **Crazy Young**. Au total nous sommes 12 membres encadrés par une animatrice jeunesse (Stéphanie) de la Communauté de Communes des Coëvrons. Le bureau est le suivant :



Présidente : Agathe Transon

Secrétaire : Hortense Mandrillon-Dixneuf

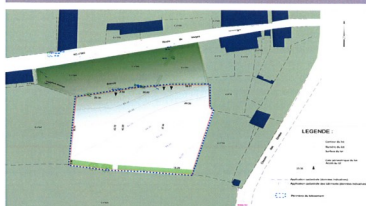
Trésorière : Océanne Vasseur

Membres : Perrine Glassier, Cécile Le Blanc, Pauline Le Blanc, Jeanne Mandrillon-Dixneuf, Estelle Savary, Margot Transon, Simon Josset, Louis Pasternicky et Romain Vasseur

L'été dernier nous avons organisé un camp au camping de Saulges au cours duquel nous avons pratiqué différentes activités sportives : canoë, VTT et tir à l'arc. Nous envisageons d'organiser à nouveau un séjour à la mer cet été. Pour le financer, nous allons faire des activités afin de récolter des fonds : vente de gâteaux et emballage de cadeaux de Noël...

Projet d'urbanisation du haut bourg

SCÉNARIO 3 - URBANISER LE HAUT-BOURG EN L'INTÉGRANT DANS LE PAYSAGE AGRICOLE



Le troisième scénario propose d'urbaniser la parcelle acquise en veillant à son intégration dans le grand paysage de Saint-Pierre sur Erve.

Les parcelles à urbaniser ont un fort impact dans le paysage, depuis et vers le bourg. Ce scénario propose donc de créer une enveloppe végétalisée aux nouvelles constructions afin de les intégrer au mieux dans le grand paysage environnant.

La place du haut-bourg permet de proposer un filtre végétal à l'urbanisation envisagée depuis l'entrée de bourg. Le traitement de cet espace public en verger pourra accueillir les fonctions de parking et de tri des déchets communaux.

La maîtrise communale de cet espace assure sa faisabilité.

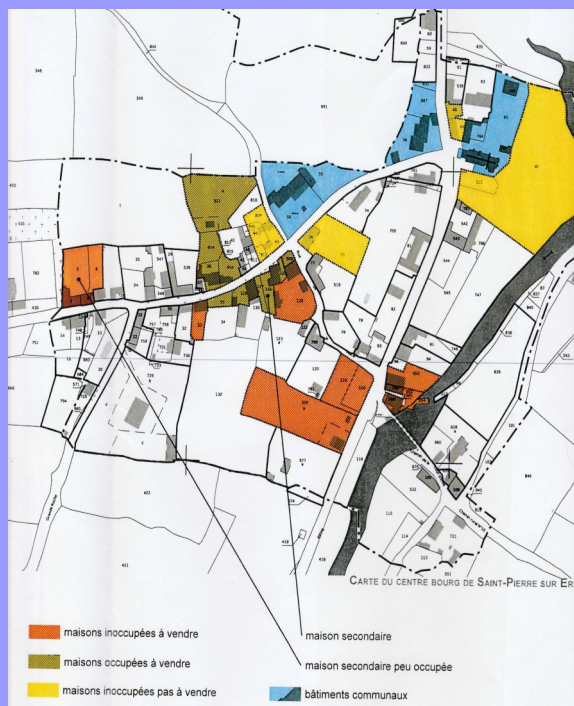


Saint-Pierre sur Erve /// Urbanisation et aménagement de la place - le Haut-bourg /// Pré-rendu du 27 mai 2014



Ces 3 lots d'environ 800m² chacun, seront commercialisés au début de cette année à un prix inférieur à 20 € le m² H.T.

Projet de revitalisation du bourg en partenariat avec le C.A.U.E. 53



L'étude de revitalisation porte sur le bâti du centre bourg de Saint-Pierre-sur-Erve vacant.

La commune possède 30% de son patrimoine bâti comme résidence secondaire dont une partie inoccupée. Plusieurs propriétés du centre bourg sont à vendre et ne trouvent pas d'acquéreurs. Les biens immobiliers ne répondent plus à la demande en terme d'offre de logement : qualité thermique, extérieurs, accès véhicules...

Cependant, il y a une qualité patrimoniale du bourg classé « Petites Cités de Caractère ».

MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE

CONCERTE POUR COMPRENDRE LES PROBLÈMES DU BÂTI

ANALYSER LES BÂTIS EN VENTE OU INOCCUPÉS

Recenser pour chaque propriété, de manière non exhaustive et selon les possibilités :

- ♦ Les caractéristiques techniques de la maison avec la surface des terrains, la surface habitable, le nombre de pièce, son habitabilité, les accès au terrain et le stationnement,
- ♦ Les travaux à prévoir selon les besoins de mises aux normes électriques, des modes de chauffage, de l'état sanitaire de la maison (enduit, toiture, menuiseries),
- ♦ Son caractère patrimonial en vue de son intérêt à préserver ou à la démolir.

PROPOSER DES SCÉNARIOS POUR RÉHABILITER LE BÂTI AFIN DE L'OCCUPER DURABLEMENT

L'étude portera sur les moyens à trouver pour permettre la réhabilitation du bâti et la résorption des blocages de développement en centre bourg.

Saint-Pierre-sur-Erve, Petite Cité de Caractère « aux deux pétales »

La commune a encore une fois été récompensée pour ses efforts de fleurissement !

Ainsi le prix d'encouragement « niveau deux pétales » a été décerné le 17 octobre 2014 par le Jury des Villes et Villages fleuris de la Mayenne. Ce prix souligne la volonté municipale de s'inscrire dans une démarche de valorisation de Saint Pierre en tant que Petite Cité de caractère. Nous souhaitons que les habitants s'y sentent bien et que les visiteurs aient plaisir à découvrir notre joli village et son patrimoine.

L'amélioration du cadre de vie et de l'environnement de notre commune est l'une de nos préoccupations majeures. L'effort porté sur la plate-bande de vivaces rue de l'Erve en est un exemple qui a particulièrement retenu l'attention du jury.

Il nous semble aussi important de lier cadre de vie et développement durable ; c'est pourquoi la mise en place d'un paillage de lin au pied des massifs, la réduction de l'utilisation de produits chimiques et le remplacement des jardinières par des plantes pérennes nous permettent de mener des actions en faveur de l'écologie.

Vous avez peut-être remarqué les membres de la commission « fleurissement » au travail en avril : dans la bonne humeur ils ont déplacé, replanté, complété les massifs et, parfois même, ont apporté des boutures provenant de leurs jardins.

Nous remercions chaque habitant pour sa participation à ce beau résultat et, tout particulièrement, Frédéric pour l'entretien suivi de tous les espaces.



La commission « Fleurissement »

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles 53

Elle a pour mission de mener des luttes collectives :

Rongeurs Aquatiques Nuisibles (ragondins et rats musqués) : Ils colonisent nos rivières et plans d'eau, détruisant berges, récoltes, ouvrages hydrauliques et frayères. Ils véhiculent aussi des maladies comme, par exemple, la douve et la leptospirose.

Taupes : Quand les populations de taupes sont importantes, une régulation est nécessaire afin de diminuer leurs impacts.

Chenilles urticantes : La FDGDON 53 propose plusieurs techniques de lutte car il faut savoir que même si les chenilles sont parties en processions pour former leur chrysalide dans le sol, les poils urticants restent dans les nids. En période hivernale, placer des écopièges (collerette que l'on fixe autour du tronc pour récupérer les processions de chenilles). De janvier à avril, d'effectuer l'échenillage des cocons. D'octobre à décembre, lors de luttes collectives, asperger un bio-insecticide.

Oiseaux : Diverses méthodes pour protéger les cultures existent : sonores, visuelles, fixes ou ponctuelles (canon à gaz, pistolet d'alarme, ballon, cerf-volant,...).

Plantes envahissantes et dommageables à la Santé : telles que l'Ambroisie, la Berce du Caucase et la Stramoine (*Datura*).

Frelon asiatique : Classé danger sanitaire, le frelon asiatique présente une menace sérieuse pour les personnes sensibles en raison de sa capacité à attaquer en nombre : les nids, qui peuvent se trouver n'importe où, comptent une quantité importante d'individus.



Pour 2014, la progression est alarmante : 200 nids enregistrés à la fin-novembre, soit une augmentation de 277 % par rapport à l'année précédente à la même époque.

Lors de vos signalements, des conseils sur les moyens et procédures de destruction vous sont prodigués.

Soyez vigilants car en 2015, tout le territoire Mayennais fera la connaissance de cette espèce qui n'est malheureusement reconnue que « danger sanitaire ».

Missions déléguées : La chrysomèle des racines du maïs, le mildiou du tournesol et le cynips du châtaignier, par prospections dans les parcelles du département.

D'autres missions sont également effectuées, plus d'informations sur notre site www.fdgdon53.fr

17 Bd des Manouvriers 53810 CHANGE - 02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr



Association Abeilles Mayennaises

Comment contribuer à la lutte contre le frelon asiatique ?

Merci d'envoyer à l'adresse du secrétariat de l'Association Abeilles Mayennaises toutes les informations relatives au frelon asiatique dans notre département afin que la carte de «suivi de l'avancée du Frelon asiatique en Mayenne en 2014 : individus repérés, nids identifiés ou détruits, ruchers attaqués», puisse être actualisée régulièrement (date, lieu, circonstances, photos).

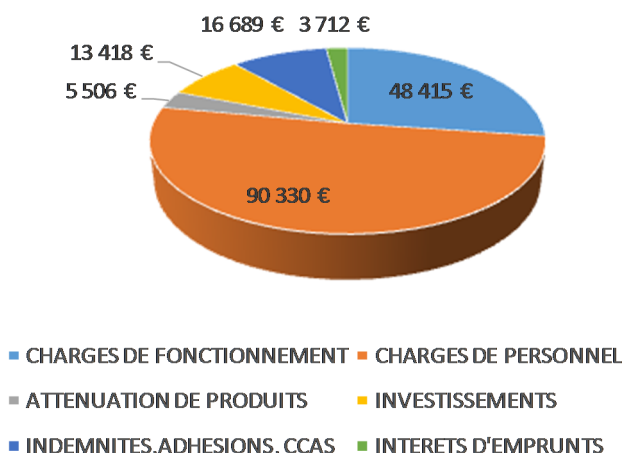
Déjà 171 signalements reçus en 2014 : ...
Château-Gontier, centre-ville, le 4 novembre : 2 nids détruits... **Saint-Pierre-sur-Erve, centre bourg, le 3 novembre : 1 nid détruit**, Louvermé, centre bourg, le 3 novembre : 1 nid détruit...

N'hésitez pas à consulter le site internet :

www.abeilles-mayennaises.fr

Répartition du budget communal 2014

Dépenses du Budget 2014

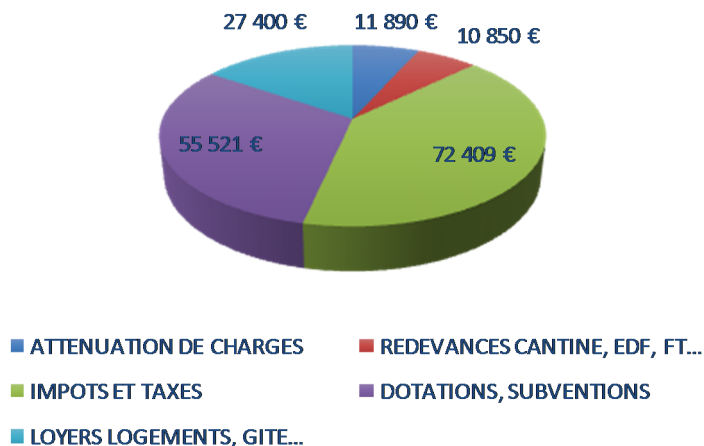


Sur un budget total de **178.070€**, nos charges de personnel représentent **50,72%**.

Sur le total de nos recettes, **59.979€**, soit **33,68%** relèvent de notre fiscalité propre et **48.801€** soit **27,40%** de dotations de l'Etat, avec un effet pervers : si nous baissions notre fiscalité propre, nos dotations baissent également.

Contrairement à l'Etat, les Communes ont l'obligation de voter des budgets strictement en équilibre !

Recettes du Budget 2014



SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

Fixation des nouveaux tarifs assainissement

TARIFS selon DCM du 13/06/2014 annulée	Tarif Abonnement	Tarif au m3	Coût total pour consommation de :			
			20 m3	60 m3	120 m3	180 m3
	102,00 € HT	0,8160 € HT	102,00 + 16,32 = 118,32 €	102,00 + 48,96 = 150,96 €	102,00 + 97,92 = 199,92 €	102,00 + 146,88 = 248,88 €
TARIFS selon DCM du 14/11/2014 (*)	85,80 € HT	1,077 € HT	85,80 + 21,54 = 107,34 €	85,80 + 64,62 = 150,42 €	85,80 + 129,24 = 215,04 €	85,80 + 193,86 = 279,66 €

(*) tarifs calculés selon la réglementation à savoir : le prix de l'abonnement ne dépasse pas 40 % du coût du service pour une consommation de 120 m3

$(85.80 \times 100) / 85.80 + (1.077 \times 120 \text{ m3}) = 39.90 \%$

Recensement de la population



Cette année, le recensement se déroule dans votre commune !

Il a lieu du **15 janvier au 14 février 2015**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr.

Le recensement, c'est utile à tous

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transports sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et leurs clients, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous le préférez, les questionnaires papier à remplir concernant votre logement et les personnes qui y résident.

Si vous choisissez de répondre par internet, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Le recensement en ligne, c'est ici ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remis lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Sinon, remplissez lisiblement les questionnaires papier que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous y aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr



Cécile Gault est désignée comme agent recenseur pour la commune de Saint-Pierre-sur-Erve.

Le recensement se déroulera du
15 janvier au 14 février 2015

**Nous vous rappelons l'importance de déclarer
toute personne habitant la commune !**

OFFRE D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

Gîte communal : Le Presbytère

L'ancien Presbytère du XIXe, restauré en 2002, vous offre un cadre authentique.

En plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied du défilé du canyon et des grottes de Saulges, vous serez sous le charme d'un village classé "Petite cité de caractère" bordé par la rivière l'Erve, offrant ainsi un environnement vallonné.

Le Gîte se compose : RDC: séjour (convertible, cheminée, lecteur DVD), cuisine (micro-ondes), salle d'eau, wc. Etage: 1 chambre (1 lit 160 et 1 lit 90) avec salle d'eau, 1 chambre (1 lit 160,



1 lit 90 et 1 lit enfant), 1 chambre (2 lits 90), salle de bain, wc, lingerie (sèche-linge).

Location draps incluse dans le prix, location linge de toilette sur demande.

Equipement bébé à disposition dans le gîte.

Chauffage central gaz en supplément sur relevé de compteur.

Pelouse, salon de jardin, barbecue, ping-pong couvert, terrain clos et parking.

Capacité : 8 personnes.

Nombre de chambres : 3 chambres ; Surface : 140 m²

Animaux autorisés (gratuit)

Site internet : www.gites-de-france.com

Budget de fonctionnement du gîte du presbytère 2014

Total de recettes : 10.032.40 €

Total de charges de fonctionnement : 7.170.68 €

Résultat d'exploitation : 2.860.72 €

Pour une activité de 140 nuitées.

Gîte de groupe : Le Domaine des Hallais

Le Domaine des Hallais est un centre conçu pour l'accueil de groupes, idéal pour vos vacances en groupe ou pour un évènement précis. Ce corps de ferme entièrement rénové comprend 8 chambres (7 avec sanitaires privés), joliment décorées, une salle pour soirées, stages ou conférences, une piscine intérieure, une salle fitness, un salon et une salle à manger. Il y a une chambre pour 4, accessible pour les personnes à mobilité réduite. L'endroit est très calme, et domine le site des Grottes préhistoriques de Saulges, son site d'escalade, et la rivière l'Erve où il est possible de pêcher. Restauration sur place.



2 pianos.

Lave linge et sèche linge.

Une table de ping-pong, un terrain de pétanque et une grande terrasse avec barbecue sont à votre disposition.

Capacité : 30 personnes ; Surface : 750 m² ; Nombre de chambres : 8 chambres

Animaux interdits

Sites internet : www.leshallais.com et gites-de-france.com

Gîte, 3 chemin de la cour d'Erve

Maison indépendante avec grande terrasse et jardin (salon de jardin, barbecue), terrain clos de 1000 m² arboré, au calme et à la détente. En plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied du défilé du canyon et des grottes de Sauges. Vous serez sous le charme d'un village classé "petite cité de caractère" bordé par la rivière de l'Erve.

Gîte pouvant accueillir 5 personnes : mezzanine avec un lit 140 cm et un lit tiroir de 90 cm + canapé convertible dans le salon.

Grand séjour avec cuisine aménagée (micro-ondes) ouverte et sa cheminée. Draps sur demande. Equipement bébé à disposition dans le gîte. Pas de lave vaisselle ni lave linge. Chauffage électrique en supplément sur relevé de compteur et poêle à fioul et cheminée avec insert. Parking.

Vous pourrez profiter de la pêche sur place dans la rivière (avec carte de pêche en supplément) et des nombreuses randonnées.

Capacité : 5 personnes ; Surface : 50 m²

Nombre de chambre : 1 chambre

Animaux autorisés (gratuit)

Site internet : gites-de-france.com



La nouvelle équipe municipale



F. Delatouche
Maire



C. Le Blanc
1^{er} adjoint



A. Josset
2^{ème} adjoint



V. Liberprey
3^{ème} adjoint



L. Combe



I. Fayet



L. Gourdin



F. Mauvieux



R. Pannetier



G. Richard

DELEGUES AU SYNDICAT DU BASSIN DE L'ERVE (SBE)

Délégué titulaire : DELATOUCHE François

Délégué suppléant : JOSSET Antoine

DELEGUES A L'ASSOCIATION DES PETITES CITES DE CARACTERE DE LA MAYENNE (APCCM)

Délégués titulaires : DELATOUCHE François

Déléguées suppléantes : LIBERPREY Valérie

JOSSET Antoine, COMBE Laurence

COMMISSIONS MUNICIPALES *Les commissions municipales, présidées par le Maire*

Commission des finances

LE BLANC Christian, rapporteur, LIBERPREY Valérie, RICHARD Guy, JOSSET Antoine, FAYET Isabelle

Commission de la voirie

LE BLANC Christian, rapporteur, RICHARD Guy, PANNETIER Roland, GOURDIN Laurent, référent de l'agent technique

Commission des travaux

LE BLANC Christian, rapporteur, JOSSET Antoine, RICHARD Guy, GOURDIN Laurent

Commission de la communication

COMBE Laurence, rapporteur, FAYET Isabelle, MAUVIEUX Florence, JOSSET Antoine

Commission environnement, valorisation du patrimoine, fleurissement

MAUVIEUX Florence, rapporteur, LIBERPREY Valérie, GOURDIN Laurent, JOSSET Antoine, COMBE Laurence

Commission des affaires scolaires, jeunesse

JOSSET Antoine, rapporteur, LIBERPREY Valérie, LE BLANC Christian, COMBE Laurence

Commission agricole

PANNETIER Roland, rapporteur, LE BLANC Christian, RICHARD Guy

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

COMBE Laurence, JOSSET Antoine, LIBERPREY Valérie, PANNETIER Roland, DELATOUCHE Agnès, FILOCHE Liliane, MILLET Stéphanie, GAULT Cécile

CORRESPONDANT DEFENSE

GOURDIN Laurent

Site internet

Vous pouvez retrouver l'actualité de la commune sur le site internet de la mairie (vie locale, délibérations, infos pratiques, service communaux, etc.)

www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

Très prochainement le site internet va évoluer...

Nous vous tiendrons informés de ces changements.

Si vous souhaitez être tenus informés des événements communaux, vous pouvez communiquer votre mail à l'adresse de la mairie : **mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr**



Présentation des Services de la 3 C.



Le service économie-emploi vous propose ses services d'accueil, d'information et d'accompagnement à destination :

- ♦ des créateurs
- ♦ des repreneurs d'entreprises et des chefs d'entreprises : Immobilier d'entreprises, gestion des zones d'activités, Clubs d'entreprises, relais Initiative Mayenne pour la création-reprise d'entreprise,
- ♦ des demandeurs d'emploi, salariés : conseils et informations sur leurs recherches d'emploi ou de formation.



La Communauté de communes des Coëvrons exerce la compétence liée à la gestion du **service d'élimination des déchets des ménages** et assimilés sur le territoire des Coëvrons. L'objectif est de diminuer le volume des déchets mis à la collecte par les habitants, et **valoriser le recyclage au travers du tri des emballages et du développement des déchetteries**.



La direction des services techniques de la Communauté de communes des Coëvrons (39 communes, 28.000 habitants) est située à Bais. Elle est organisée en **4 unités techniques réparties sur un territoire de 792 km²**.

Cette direction assure la gestion de **908 km de voirie intercommunale, de 200 km de chemins de randonnée et de 60 337 m² de bâtiments intercommunaux** dont 3 piscines, 4 halles de sports, des unités techniques (BAIS, MONTSÛRS, ÉVRON, SAINT-MARTIN-DE-CONNÉE et SAINTE-SUZANNE), 5 immeubles dédiés aux accueils de loisirs sans hébergement, 3 à l'organisation des directions administratives et techniques, etc..

Le bureau d'études de cette direction apporte également une assistance technique à l'ensemble des communes de ce territoire.



Au travers de la mise en œuvre de la politique sportive communautaire, le service des sports de la Communauté de communes des Coëvrons favorise et développe l'accès de tous à la pratique sportive.

S'appuyant sur une équipe de 18 agents, il assure différentes missions à destination des habitants de notre territoire :

- ♦ Gestion des équipements sportifs communautaires : Base de Loisirs du Gué de Selle, Centre d'Hébergement Sportif, Jardin Aquatique d'ÉVRON, Piscines de SAINTE-SUZANNE et BAIS, salles de sports de BAIS, MONTSÛRS, VAIGES ET VOUTRE, site d'escalade et de spéléologie de SAULGES...
- ♦ Organisation et encadrement d'activités sportives durant les périodes de vacances scolaires
- ♦ Mise en place d'animations multisports sur le temps périscolaire.
- ♦ Contribution à l'enseignement de la natation dans les établissements scolaires du territoire
- ♦ Prêt aux établissements élémentaires de petit matériel sportif.
- ♦ Soutien aux clubs sportifs en collaboration avec les bénévoles des associations (sans se substituer à ceux-ci) pour l'animation des séances d'entraînement réservées aux enfants.

Organisation d'événementiels sportifs (Fête du sport, 24h de l'eau, VTT, cross ...)



Le Pôle culturel des Coëvrons est une structure regroupant **Saison culturelle et Conservatoire de musique, de danse et de théâtre**, bd du Maréchal Juin à Evron.

C'est un espace organisé autour du hall, réalisé pour que les artistes rencontrent les musiciens, les professeurs, les spectateurs. Un lieu où les pratiques amateurs et professionnelles se rencontrent.

Le réseau lecture est quant à lui situé à la médiathèque Michel Nicolas, place Pierre Mendès-France à Evron.

Lien utile : www.culture.lescoevrons.com



L'Office de tourisme des Coëvrons, intervient, en plus de sa mission principale liée à l'accueil et à l'information, sur le développement (la gestion de projets touristiques et/ou l'accompagnement des porteurs de projets privés et publics), l'observation et

la veille stratégique, l'organisation du territoire d'action touristique ainsi que sur la mise en réseau des acteurs locaux (hôteliers, restaurateurs, gestionnaires de sites de visites...) et des élus. L'Office de tourisme intervient également sur la communication et la promotion (éditions, web, documents pratiques de randonnée) et sur la gestion des demandes de réservation groupe.

Ayant son siège au Manoir de la Butte-Verte à Sainte-Suzanne, l'Office dispose de cinq Bureaux d'informations à Bais, Évron, Montsûrs, Sainte-Suzanne et Saulges.

Lien utile : coevrons-tourisme.com



Des services « aide à la personne » sont à la disposition des administrés, tout au long de l'année, tels que :

- ♦ Le portage de repas à domicile
- ♦ L'aide alimentaire
- ♦ Le chantier d'insertion
- ♦ Le relais de services publics (à Bais).



Le service enfance-jeunesse coordonne les activités et les structures d'accueil sur le territoire des Coëvrons :

- 1 Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)
- 1 lieu d'accueil enfants / parents (LAEP) - Accès libre tous les vendredis de 9h30 à 11h30 au centre socio-culturel "Le Trait d'Union" à Evron
- 6 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Des accueils et des activités pour les jeunes à partir de 12 ans.

Lien utile : coevrons.portail-familles.net

M A I R I E

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 13h30 - 17h30

Vendredi : 9h - 12h

Tél. : 02 43 90 25 73

Pour joindre M. François Delatouche, maire

Port : 06 60 31 62 97

Courriel

mairie.saint-pierre-sur-erve@wanadoo.fr

Site internet

www.saint-pierre-sur-erve.mairie53.fr

POMPIERS 18

GENDARMERIE 17



Urgence non vitale
02 43 64 33 00
Urgence vitale : 15

HORAIRES

ÉCOLE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
9h - 12h / 13h45 - 16h

MERCREDI
9H - 12H



GARDERIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI
07H30 À 18H

MERCREDI
07H30 À 9H

ADMR Erve et Charnie

1 bis rue Jean de Bueil

53270 Ste Suzanne

Tél. : 02 43 01 78 17

ste-suzanne.admr53@wanadoo.fr

www.admr.org

Déchetterie CHAMMES



Ouverture

Lundi - mercredi - vendredi

13h30 - 17h

Samedi :

9h - 12h / 13h30 - 17h

Tél. : 02 43 01 41 21

VOYAGEZ MALIN AVEC LE PETIT PÉGASE !

Facilitez vos déplacements pour vos activités et vos loisirs, tel est l'objectif de Petit Pégase, le service mayennais de transport à la demande.

Tarifs du Petit Pégase

Un ou deux tickets vous seront demandés en fonction de votre trajet.

- Ticket à l'unité : 2 €
- Carnet de 10 tickets : 16 €

Le transport est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans.



Carte d'identification nominative disponible à la mairie pour tous les habitants de la commune, à retirer les jours d'ouverture.